

Le point sur les négociations entre la section locale 101R et CP Rail

Chères consœurs, chers confrères,

Le comité de négociation de la section locale 101R aimerait remercier, encore une fois, ses membres de leur appui inébranlable et d'avoir voté en faveur de la grève dans une proportion de 97 p. 100. Il est indubitable que la prochaine ronde de négociations sera difficile. Évidemment, nous avons pour objectif de parvenir à une entente sans conflit. Le CP, comme nous l'avons fait remarquer dans des numéros antérieurs de la *Voieferrée*, est une entreprise robuste qui engrange des recettes et des bénéfices importants. Les travailleuses et travailleurs ont tout à fait le droit de demander que l'entreprise partage son succès avec eux.

Comme nous l'avons indiqué lors des assemblées des membres et des assemblées sur le vote de grève qui se sont déroulées à l'échelle pancanadienne, nous avons passé la semaine entière (du 9 au 16 janvier 2015 inclusivement) à Calgary pour négocier avec le CP. Lors de la rencontre de lundi, à laquelle des conciliateurs fédéraux assistaient, nous avons officiellement informé l'entreprise de la tenue d'assemblées pancanadiennes des membres et des résultats du vote de grève. Nous avons indiqué au CP qu'il devait abandonner ses concessions sans condition et commencer à s'attaquer aux problèmes que nos membres ont soulevés par l'intermédiaire de leur loge et du comité de négociation de leur section locale.

Les représentants du CP ont quitté la table de négociation lundi après-midi, en nous avisant qu'ils allaient revoir les points de négociation et communiqueraient avec nous concernant la reprise de la conciliation et des négociations. Ce n'est que jeudi en fin de soirée qu'ils nous ont informés qu'ils étaient disponibles aujourd'hui (vendredi) pour faire le point sur leur position. Ils nous ont informés qu'ils allaient présenter une « version réduite » de leurs demandes initiales, ce qui indique peu de changement dans la position globale de l'entreprise.

Le syndicat a proposé au CP des dates pour les prochaines séances de négociation, soit du 2 au 6 février et du 9 au 14 février 2015, mais elles n'ont pas encore été confirmées et la logistique reste à déterminer.

Pour terminer, le comité de négociation demeure déterminé, malgré les nombreux obstacles qui se dressent sur son chemin, à parvenir à une entente sans conflit. Le CP doit reconnaître que les travailleuses et travailleurs méritent d'être traités avec dignité et respect en milieu de travail et qu'ils sont en droit de demander que l'entreprise partage son succès avec eux. Nos membres ne sont pas d'humeur à accepter les concessions demandées par l'employeur.

Nous vous encourageons à ne pas écouter les rumeurs ou les insinuations qui courent et nous vous tiendrons au fait de l'évolution des négociations. Si vous ne l'avez pas déjà fait, veuillez vous abonner à la *Voieferrée* en envoyant votre adresse électronique à rail@unifor.org et nous suivre sur Twitter à @Unifor_RailLine.

En toute reconnaissance et solidarité,
Comité central de négociation de la section locale 101R

BS\sdsepb343